



ACTION DES SALARIÉ-E-S DU SECTEUR ASSOCIATIF

Communiqué, Paris, le 12/09/2017

Le haut-commissariat à l'ESS et à l'innovation sociale de M. Itier, ou la société civile au service du profit.

Après le conseil des ministres du 6 septembre 2017, le gouvernement a annoncé la nomination de Christophe Itier au « Haut-commissariat à l'ESS et à l'innovation sociale ».

Le syndicat ASSO prend bonne note des intentions du gouvernement, annoncées en langage « start-up », pour le secteur associatif, laboratoire d'innovation pour la précarité des travailleurs. La proximité du haut-commissariat avec Bercy et la Direction générale du Trésor, pour le plus grand plaisir de l'UDES, syndicat des employeurs de l'ESS, laisse penser qu'il s'agira plutôt de repenser le modèle économique et fiscal de l'ESS que de soutenir « la société civile », célébrée, le temps d'une campagne électorale, par En Marche.

Dans la novlangue néolibérale, l'innovation sociale, c'est celle du profit et de la concurrence ; la société civile, c'est celle des entrepreneurs (sociaux parfois). Tant pis pour ceux, y compris les travailleurs associatifs, qui pensent la solidarité comme une réalité, non-marchandable.

Le syndicat ASSO n'aura de cesse de se mobiliser pour une politique de solidarité libérée des financeurs privés et de la mise en concurrence, contre la baisse des subventions, contre les politiques de précarisation des travailleurs, pour un travail associatif reconnu et de qualité.

Contact presse : Florian Martinez, 06.33.27.36.22 / Florence Ihaddadene, 06.23.59.18.89

Le Syndicat ASSO est affilié à l'Union Syndicale Solidaires

Solidaires



**ACTION DES SALARIÉ-E-S
DU SECTEUR ASSOCIATIF**

Syndicat ASSO
144 Boulevard de la Villette 75019 Paris
contact@syndicat-asso.fr / www.syndicat-asso.fr